



## Convention sur la lutte contre la désertification

Distr. générale  
27 juillet 2011  
Français  
Original: anglais

---

### Conférence des Parties

Comité de la science et de la technologie

Dixième session

Changwon (République de Corée), 11-13 octobre 2011

Point 4 a) de l'ordre du jour provisoire

**Avis sur la méthode la plus indiquée pour mesurer les progrès accomplis  
dans la réalisation des objectifs stratégiques 1, 2 et 3 de la Stratégie**

**Élaboration et mise en œuvre d'indicateurs d'impact permettant  
de mesurer les objectifs stratégiques 1, 2 et 3 de la Stratégie**

## **Modèles et directives à l'intention des pays parties touchés pour la présentation de rapports sur les objectifs stratégiques 1, 2 et 3**

Note du secrétariat

### *Résumé*

Le présent document a été établi en réponse à la décision 17/COP.9 par laquelle la Conférence des Parties a décidé d'accepter provisoirement l'ensemble d'indicateurs d'impact joint à cette décision afin de faciliter la mesure, au niveau national et au niveau mondial, des progrès réalisés dans le cadre des programmes d'action nationaux en vue de la réalisation des objectifs stratégiques 1, 2 et 3 du plan-cadre stratégique décennal visant à renforcer la mise en œuvre de la Convention (2008-2018) (la Stratégie). Il contient des modèles de rapports pour le sous-ensemble constitué des deux indicateurs d'impact au sujet desquels les pays parties touchés devront obligatoirement présenter des rapports à dater de 2012.

À sa dixième session, le Comité de la science et de la technologie souhaitera peut-être examiner la structure et le contenu des modèles proposés et recommander leur adoption à la Conférence des Parties. Les Parties souhaiteront peut-être aussi se reporter au document ICCD/COP(10)/CST/INF.6, qui contient un guide méthodologique de présentation de rapports sur les deux indicateurs d'impact imposés et les paramètres de mesure correspondants, ainsi qu'au glossaire contenu dans le document ICCD/COP(10)/INF.9 où figurent entre autres la terminologie et les définitions utilisées pour la formulation du sous-ensemble d'indicateurs d'impact.

## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction.....	1–9	3
II. Modèle de rapports .....	10–25	4
A. Définition des zones touchées .....	13–19	5
B. Pourcentage de la population vivant au-dessus du seuil de pauvreté .....	20–23	7
C. État du couvert terrestre.....	24–25	16
III. Conclusions et recommandations.....	26–28	32

## I. Introduction

1. Par sa décision 17/COP.9, la Conférence des Parties a accepté provisoirement l'ensemble d'indicateurs d'impact joint à cette décision afin de faciliter la mesure, au niveau national et au niveau mondial, des progrès accomplis dans le cadre des programmes d'action nationaux en vue de la réalisation des objectifs stratégiques 1, 2 et 3 du plan-cadre stratégique décennal visant à renforcer la mise en œuvre de la Convention (2008-2018) (la Stratégie). Un sous-ensemble d'indicateurs d'impact a été retenu comme constituant l'ensemble minimum d'indicateurs à utiliser par les pays touchés pour leurs rapports à partir de 2012:

a) Pourcentage de la population vivant au-dessus du seuil de pauvreté dans les zones touchées;

b) État du couvert terrestre.

2. L'utilisation des autres indicateurs d'impact figurant dans la liste jointe à cette résolution est recommandée mais jugée non obligatoire dans les rapports des pays touchés.

3. Par cette même décision, la Conférence des Parties a prié le Comité de la science et de la technologie (CST) de continuer à travailler, avec l'appui du secrétariat, à la mise au point de méthodologies de collecte des données, à l'établissement de données de base, et aux moyens d'utiliser efficacement l'ensemble d'indicateurs d'impact convenu, et de préparer un glossaire, pour examen à la dixième session de la COP, de façon à préciser la terminologie et les définitions utilisées pour la formulation de l'ensemble d'indicateurs d'impact.

4. Le travail sur les méthodologies a été exécuté dans le cadre du processus itératif et de l'examen scientifique collégial destinés à affiner l'ensemble d'indicateurs d'impact. Le document ICCD/COP(10)/CST/2 rend compte de l'état d'avancement de ce processus.

5. Le présent document contient des modèles de rapports pour le sous-ensemble constitué des deux indicateurs d'impact que doivent obligatoirement utiliser les pays parties touchés. Il contient en particulier des modèles de présentation détaillés pour les paramètres de mesure correspondant aux deux indicateurs d'impact imposés (voir le tableau 1). L'examen scientifique collégial a entre autres conduit à affiner la structure de l'ensemble d'indicateurs selon un ordre hiérarchique permettant de distinguer ce qui doit être mesuré (indicateurs généraux) et selon quelles modalités (paramètres de mesure/indicateurs supplétifs). Les experts ayant pris part à l'examen scientifique collégial ont recommandé que le taux de pauvreté en milieu rural et le couvert terrestre/la productivité des terres servent à mesurer, respectivement, le pourcentage de la population vivant au-dessus du seuil de pauvreté et l'état du couvert terrestre.

6. Un modèle de présentation distinct applicable à la définition des zones touchées (voir le chapitre II, sect. A plus loin) est également proposé ici sur la base des résultats préliminaires de l'examen scientifique collégial.

7. Le présent document devrait être lu en parallèle avec le document ICCD/COP(10)/CST/INF.6 qui contient le guide méthodologique applicable à la présentation de rapports sur les deux indicateurs d'impact imposés et les paramètres de mesure correspondants. Les directives précisent les éléments à prendre en compte pour chacun des deux indicateurs imposés, soit entre autres la pertinence des indicateurs, les données requises, les sources et les limites, les méthodes de calcul ainsi que la présentation et l'interprétation des indicateurs.

8. La terminologie et les définitions utilisées pour la formulation du sous-ensemble d'indicateurs d'impact sont présentées dans le document ICCD/COP(10)/CST/INF.9.

9. Des modèles et des directives pour la présentation de rapports sur les autres indicateurs d'impact sont actuellement mis au point et testés dans le cadre de l'exercice pilote de suivi des indicateurs d'impact<sup>1</sup>.

Tableau 1

**Sous-ensemble indicateurs d'impact et paramètres de mesure/indicateurs supplétifs correspondants**

(d'après le tableau 1 du document ICCD/COP(10)/CST/2)

<i>Objectifs stratégiques</i>	<i>Indicateurs de base</i>	<i>Indicateurs généraux</i>	<i>Paramètres de mesure/indicateurs supplétifs</i>
Objectif stratégique 1: Améliorer les conditions de vie des populations touchées	S-(1/2/3): Amélioration des conditions de vie des populations potentiellement touchées par la désertification/dégradation des terres et la sécheresse	III. Pourcentage de la population vivant au-dessus du seuil de pauvreté	Taux de pauvreté en milieu rural
Objectif stratégique 2: Améliorer l'état des écosystèmes touchés	S-5: Maintien ou amélioration de la fonction des écosystèmes, y compris de la productivité primaire nette	IX. État du couvert terrestre	Couvert terrestre Productivité des terres

## II. Modèles de rapports

10. Conformément à la décision 3/COP.8, des indicateurs d'impact sont utilisés pour mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs stratégiques 1, 2 et 3 de la Stratégie. Les rapports présentés sur ces indicateurs d'impact sont établis sur la base de modèles, soit un modèle pour chaque paramètre de mesure/indicateur supplétif, et un modèle distinct pour la définition des zones touchées.

11. L'année 2008, qui a marqué le lancement de la Stratégie, est l'année de référence pour l'évaluation des progrès accomplis. Les modèles ont cependant été conçus de manière à ce que les pays possédant des informations pour des années autres que celles couvertes par la Stratégie puissent les communiquer.

12. Dans les modèles, les zones en grisé contiennent des informations et des explications et les zones en blanc sont à remplir par les pays parties touchés: présentation des données quantitatives appropriées, sélection de cases à choix multiples, ou informations sous forme de texte.

<sup>1</sup> Document ICCD/COP(10)/CST/INF.2.

## A. Définition des zones touchées

### 1. Généralités

13. Sur la base des conclusions de l'examen scientifique collégial<sup>2</sup>, l'ensemble provisoire de 11 indicateurs d'impact approuvé par la COP dans sa décision 17/COP.9 a fait l'objet de plusieurs ajustements destinés à en faciliter l'utilisation à l'échelon national. L'une de ces modifications a consisté en particulier à supprimer l'expression «dans les zones touchées» de la définition donnée de plusieurs indicateurs.

14. La raison pour laquelle les rapports à soumettre pour l'ensemble d'indicateurs retenu à l'origine sont limités aux seules zones touchées par la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse (DDTS) est claire. Il est nécessaire de cartographier et de surveiller l'extension géographique de la dégradation des terres et de la désertification pour comprendre le phénomène et élaborer une stratégie et des programmes nationaux viables susceptibles de le combattre et d'en atténuer l'impact. L'article 16 de la Convention invite en particulier les pays parties à «intégrer et ... coordonner la collecte, l'analyse et l'échange de données et d'informations pertinentes portant sur des périodes de courte et de longue durée pour assurer l'observation systématique de la dégradation des terres dans les zones touchées». L'ampleur et la gravité de la DDTS varient sensiblement selon les pays parties touchés à la Convention. Si, dans certains, la DDTS n'est qu'un problème localisé limité à quelques zones, dans d'autres, elle peut être largement présente et toucher la quasi-totalité du territoire national. Selon les conditions propres à chaque pays, les statistiques établies à l'échelon national peuvent masquer de profondes disparités régionales et, surtout, des différences de tendances entre les zones touchées par la DDTS et celles qui sont épargnées. Il est donc indispensable de bien délimiter les zones touchées à l'intérieur de chaque pays pour bien comprendre les effets de la DDTS dans le pays. Les zones touchées ne sont cependant pas immuables. Elles varient dans l'espace et dans le temps. On peut donc admettre que toutes les zones sont «potentiellement touchées», surtout dans un contexte de changement climatique.

15. Par ailleurs, aux termes de l'article 1 de la Convention, les zones touchées sont les zones arides, semi-arides et/ou subhumides sèches touchées ou menacées par la désertification tandis que l'expression «pays touchés» désigne les pays dont la totalité ou une partie des terres sont touchées. Malheureusement, ce sont là des définitions générales qui ne donnent pas aux pays parties d'indications précises sur la façon de délimiter les zones touchées. La Convention ne fournit donc toujours pas d'ensemble convenu de critères applicables à la désignation opérationnelle des zones touchées par la DDTS au niveau infranational de sorte que les critères retenus peuvent varier sensiblement selon les pays.

16. Reconnaissant que, faute d'une définition opérationnelle de l'expression «zones touchées», les efforts fournis pour présenter des rapports sur les indicateurs d'impact risquent d'être compliqués voire compromis, le CST a accepté, à sa deuxième session extraordinaire, les conclusions de l'examen scientifique sur la nécessité de mesurer tous les indicateurs proposés «dans les pays parties touchés», et d'affiner l'utilisation opérationnelle de l'expression «dans les zones touchées» grâce à la contribution de la communauté scientifique, cette expression étant utilisée pour interpréter les mesures des indicateurs d'impact. Ainsi, les problèmes connexes mais différents: a) de définition, de mesure et de suivi des indicateurs; et b) de définition et de délimitation des zones touchées seraient distincts et par conséquent plus viables sur le plan opérationnel.

<sup>2</sup> ICCD/CST(S-2)/INF.1, «Scientific review of the UNCCD provisionally accepted set of impact indicators to measure the implementation of strategic objectives 1, 2 and 3».

17. À ce stade, faire des mesures par zone touchée n'est donc pas un bon moyen d'aller de l'avant. Tous les pays touchés devraient utiliser plutôt une approche plus souple avec la contribution de la communauté scientifique. Il ne faut pas oublier que toutes les grandes évaluations de la dégradation des terres ont été conduites avec l'aide d'experts.

18. L'étape suivante consistera à déterminer la démarche scientifique la mieux adaptée à la délimitation des zones touchées et à établir une carte de base à laquelle pourront ensuite être rapportés les indicateurs d'impact. À l'échelle mondiale, les écosystèmes et les populations les plus touchés et les plus vulnérables pourront être déterminés sur la base d'une évaluation mondiale assurée par exemple par le système mondial d'information sur la dégradation des terres (GLADIS). Différentes méthodes sont utilisées aux niveaux national et infranational par les pays parties mais elles ne sont pas nécessairement comparables.

19. Le travail fait partie des tâches qu'il est proposé de confier au groupe consultatif ad hoc d'experts. Celui-ci sera invité à poursuivre le processus itératif de contribution de la communauté scientifique à l'amélioration des indicateurs et au suivi et à l'évaluation des impacts. La constitution de ce comité est soumise pour examen et adoption par la COP dans le document ICCD/COP(10)/CST/2.

**2. Modèle de rapport pour les zones touchées**

**RENSEIGNEMENTS D'ORDRE GÉNÉRAL SUR L'ENTITÉ CONCERNÉE**

Pays concerné	
Nom et prénom(s) de la personne présentant le rapport	
Administration responsable	
Adresse	
Courriel	
Téléphone	

**DÉFINITION DES ZONES TOUCHÉES**

*Votre programme d'action national (PAN) donne-t-il un recensement des zones du pays touchées par la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse (DDTS)?*

<input type="checkbox"/>	Oui
<input type="checkbox"/>	Non

*Si non, les zones du pays touchées par la DDTS sont-elles recensées dans un autre document national de planification?*

<input type="checkbox"/>	Oui
<input type="checkbox"/>	Non

*Dans l'affirmative, en réponse à l'une ou à l'autre des questions ci-dessus, veuillez fournir des informations succinctes sur:*

**La délimitation**

*Précisez quelles sont les zones du pays qui sont considérées comme touchées (nom des provinces, états et districts concernés par exemple)*

--

**Les critères utilisés pour déterminer les zones touchées**

*Méthodes/critères utilisés pour déterminer les zones du pays touchées par la DDTS?*

--

**Extension géographique des zones touchées**

<i>Veillez indiquer le pourcentage du territoire national occupé par les zones touchées par la DDTS</i>	
<i>Veillez indiquer le nombre estimatif total d'hectares du territoire national occupés par les zones touchées par la DDTS</i>	

***Si possible, joindre un graphique, une carte ou tout autre document utile faisant apparaître les zones du pays touchées par la DDTS.***

*(Donnez dans la case ci-dessous l'intitulé du graphique, de la carte ou du document et joignez l'original.)*

--

***Veillez donner dans la case ci-dessous une interprétation de l'importance que revêtent les chiffres, graphiques ou cartes susmentionnés pour la lutte contre la DDTS.***

--

## **B. Pourcentage de la population vivant au-dessus du seuil de pauvreté**

20. Pour les raisons exposées au chapitre II, à la section A, les experts qui ont pris part à l'examen scientifique collégial ont suggéré que soient supprimées les références répétées aux zones touchées dans la définition des indicateurs généraux et recommandé que le contexte dans lequel sont utilisés les indicateurs soit défini et précisé parallèlement et distinctement afin d'éviter tout risque de confusion et d'interprétation différentes de la part des pays parties touchés et des autres parties prenantes à la Convention sur la lutte contre la

désertification. En conséquence, l'intitulé de l'indicateur imposé «pourcentage de la population vivant au-dessus du seuil de pauvreté dans les zones touchées» a été changé en «pourcentage de la population vivant au-dessus du seuil de pauvreté».

21. Pour mesurer cet indicateur général, il est recommandé d'utiliser le «taux de pauvreté en milieu rural», qui correspond au pourcentage de la population rurale vivant en dessous du seuil de pauvreté national.

22. Afin d'éviter tout risque de confusion au sujet de l'emploi des mots «au-dessus» (figurant dans l'intitulé de l'indicateur général) et «en dessous» (figurant dans la définition du paramètre de mesure), il est recommandé que la COP envisage de modifier encore l'intitulé de l'indicateur général utilisé aux fins du processus d'établissement de rapports en «pourcentage de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté».

23. Un guide méthodologique détaillé de l'établissement de rapports sur cet indicateur est contenu dans le document ICCD/COP(10)/CST/INF.6.

**Modèle de rapport pour l'indicateur: pourcentage de la population vivant au-dessus du seuil de pauvreté**

<b>RENSEIGNEMENTS D'ORDRE GÉNÉRAL SUR L'ENTITÉ CONCERNÉE</b>	
Pays concerné	
Nom et prénom(s) de la personne présentant le rapport	
Administration responsable et coordonnées	
<b>Objectif(s) stratégique(s) de la Convention auquel se rapporte l'indicateur</b>	
Objectif stratégique 1: Améliorer les conditions de vie des populations touchées	
<b>Indicateur de base S (1/2/3)</b>	
Amélioration des conditions de vie des populations potentiellement touchées par la désertification/dégradation des terres et la sécheresse	
<b>Intitulé de l'indicateur</b>	
<b><u>III. Pourcentage de la population vivant au-dessus du seuil de pauvreté</u></b>	
<b>Paramètre de mesure</b>	
<b><u>Taux de pauvreté en milieu rural</u></b>	
<i>Comprendre l'indicateur (définition):</i> Le taux de pauvreté en milieu rural correspond au pourcentage de la population rurale vivant au-dessus du seuil de pauvreté national	



**Données requises**

Chiffre de la population, estimations de la prospérité par habitant et du seuil de pauvreté; si possible, données désagrégées au niveau des zones rurales

**Sources des données**

Évaluations de la pauvreté réalisées par la Banque mondiale

**Termes pertinents du glossaire:** «seuil de pauvreté absolue», «consommation», «données», «analyse des données», «source de données», «désertification/dégradation des terres et sécheresse (DDTS)», «services écosystémiques», «revenu», «indicateur», «métadonnées sur les indicateurs», «organisme chef de file», «paramètre de mesure», «recensement de la population», «écart de pauvreté», «indice d'écart de pauvreté», «seuil de pauvreté», «indice de gravité de la pauvreté», «parité de pouvoir d'achat», «seuils de pauvreté relative».

**Section 1 – Méthodologie et données requises**

*Fournir si possible les données démographiques suivantes sur votre pays:*

*Chiffres estimatifs de la population nationale et de la population rurale?*

<i>Chiffres estimatifs de la population (valeurs absolues)</i>		
<b>Année</b>	<b>Niveau national</b>	<b>Zone rurale</b>
2008		
2009		
2010		
2011		
2012		
2013		
2014		
2015		
2016		
2017		
2018		
Sources des informations et dates	<i>Précisez les sources d'où ont été extraites les informations fournies (ajoutez autant de lignes que nécessaire)</i>	
	1.	
	2.	
	3.	

*Si vous ne possédez pas d'informations pour le tableau ci-dessus, veuillez fournir les estimations démographiques les plus récentes.*

<i>Chiffres estimatifs de la population (valeurs absolues)</i>		
<b>Année</b>	<b>Niveau national</b>	<b>Zone rurale</b>
2000		
2001		
2002		
2003		
2004		
2005		
2006		
2007		
Sources des informations et dates	<i>Précisez les sources d'où ont été extraites les informations fournies (ajoutez autant de lignes que nécessaire)</i>	
	1.	
	2.	
	3.	

*Existe-t-il dans votre pays un seuil de pauvreté national pour les zones rurales?*

	Oui
	Non

*Existe-t-il dans votre pays un seuil de pauvreté national?*

	Oui
	Non

*Dans l'affirmative, quels sont le seuil de pauvreté national et le seuil de pauvreté en milieu rural? S'il n'y a pas de seuil de pauvreté national, veuillez vous référer au seuil de pauvreté international fixé par la Banque mondiale à 1,25 dollar/jour.*

<i>Seuils de pauvreté au niveau national et dans les zones rurales</i>		
<i>Année</i>	<i>Niveau national</i>	<i>Zone rurale</i>
2008		
2009		
2010		
2011		
2012		
2013		
2014		
2015		
2016		
2017		
2018		
<i>Sources des informations et dates</i>	<i>Précisez les sources d'où ont été extraites les informations fournies (ajoutez autant de lignes que nécessaire)</i>	
	1.	
	2.	
	3.	

*Veillez préciser comment sont déterminés dans votre pays les seuils de pauvreté au niveau national et dans les zones rurales (par exemple, revenu, consommation ou autre mesure du bien-être ou seuil de pauvreté absolue ou relative)*

--

*Y a-t-il dans votre pays des évaluations du taux de pauvreté en milieu rural (c'est-à-dire du pourcentage de la population rurale vivant au-dessus du seuil de pauvreté national en milieu rural)?*

	Oui
	Non

*Si non, y a-t-il dans votre pays des évaluations du taux de pauvreté national (c'est-à-dire du pourcentage de la population nationale vivant au-dessus du seuil de pauvreté national ou, dans les cas où est déterminé un seuil de pauvreté en milieu rural, du seuil de pauvreté en milieu rural)?*

	Oui
	Non

*Sur la base des informations fournies ci-dessus, s'il existe dans votre pays un seuil de pauvreté en milieu rural, pourcentage de la population rurale vivant au-dessus du seuil de pauvreté en milieu rural?*

<i>Chiffre absolu et pourcentage de la population rurale vivant au-dessus du seuil de pauvreté en milieu rural</i>	
<b>Année</b>	<b>Chiffre absolu</b>
2008	
2009	
2010	
2011	
2012	
2013	
2014	
2015	
2016	
2017	
2018	
Sources des informations et dates	<i>Précisez les sources d'où ont été extraites les informations fournies (ajoutez autant de lignes que nécessaire)</i>
	1.
	2.
	3.

*Sur la base des informations fournies ci-dessus, s'il existe dans votre pays un seuil de pauvreté national, pourcentage de la population nationale et de la population rurale vivant au-dessus du seuil de pauvreté national?*

<i>Chiffres absolus et pourcentages de la population nationale et de la population rurale vivant au-dessus du seuil de pauvreté national</i>				
<b>Année</b>	<b>Population nationale</b>		<b>Population rurale</b>	
	Chiffre absolu	Pourcentage de la population nationale	Chiffre absolu	Pourcentage de la population rurale
2008				
2009				
2010				
2011				
2012				
2013				
2014				
2015				
2016				
2017				
2018				
Sources des informations et dates	<i>Précisez les sources d'où ont été extraites les informations fournies ci-dessus (ajoutez autant de lignes que nécessaire)</i>			
	1.			
	2.			
	3.			

Sur la base des informations fournies ci-dessus, s'il n'existe pas dans votre pays de seuil de pauvreté national, chiffres absolus et pourcentages de la population nationale et de la population rurale vivant au-dessus du seuil de pauvreté international de 1,25 dollar/jour?

*Chiffres absolus et pourcentages de la population nationale et de la population rurale vivant au-dessus du seuil de pauvreté international de la Banque mondiale*

Année	Population nationale		Population rurale	
	Chiffre absolu	Pourcentage de la population nationale	Chiffre absolu	Pourcentage de la population rurale
2008				
2009				
2010				
2011				
2012				
2013				
2014				
2015				
2016				
2017				
2018				
Sources des informations et dates	Précisez les sources d'où ont été extraites les informations fournies ci-dessus (ajoutez autant de lignes que nécessaire)			
	1.			
	2.			
	3.			

*Veillez décrire les méthodes utilisées pour calculer le taux de pauvreté national et/ou le taux de pauvreté en milieu rural (précisez en particulier si le seuil de pauvreté est déterminé sur la base du revenu, de la consommation ou d'autres estimations du bien-être, selon quelles méthodes et à quelles fréquences sont évalués les revenus des ménages, etc.)*

Ensemble de données/variables	Méthode de calcul
Population totale	
Population rurale	
Seuil de pauvreté	
Taux de pauvreté en milieu rural	
Taux de pauvreté national	

*Assurance de la qualité des données (mesures et contrôles effectués pour garantir la qualité des données)*

**Section 2 – Résultats/valeurs**

*Veillez joindre si possible un graphique, une carte ou tout autre document faisant apparaître le taux de pauvreté national et/ou le taux de pauvreté en milieu rural*

Taux de pauvreté en milieu rural	
Taux de pauvreté national	

**Couverture géographique**

*Aux fins de l'établissement de rapports nationaux au titre de la Convention, le taux de pauvreté en milieu rural doit être communiqué pour les zones touchées. Veillez préciser si les informations fournies pour cet indicateur reposent sur:*

	Des statistiques nationales: La totalité ou une grande partie (plus de 70 %) du territoire national est touchée par la DDTS
	Des statistiques nationales: Des parties seulement du territoire national sont touchées par la DDTS mais il n'existe pas de données désagrégées pour les zones touchées
	Des données désagrégées pour les seules zones touchées par la DDTS

*Veillez préciser la délimitation (provinces, états ou districts) des «seules zones touchées par la DDTS» et indiquer selon quels critères sont déterminées les zones touchées (s'ils sont différents des critères décrits dans le modèle pour la détermination des zones touchées)*

*Indiquez l'échelle géographique la plus petite à laquelle correspondent les données*

---

**Section 3 – Interprétation**

*Veillez donner une interprétation des chiffres, graphiques, cartes, etc. (grandes lignes)*

*Implications politiques et administratives de l'indicateur? Veuillez vous référer aux priorités nationales en matière de politique et de communication sur la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse (DDTS)*

**Veillez préciser si, de votre point de vue, la tendance observée pour cet indicateur est:**

- € directement liée à la DDTS
- € partiellement liée à la DDTS
- € marginalement liée à la DDTS
- € indépendante de la DDTS

*Implications politiques et administratives de l'indicateur? [500 caractères maximum]*

*Utilisateurs de l'indicateur? [500 caractères maximum]*

*Dans le contexte national, nature du lien entre l'indicateur et la DDTS [500 caractères maximum]*

*Limites de l'indicateur utilisé ci-dessus? [500 caractères maximum]*

*Enseignements tirés de cet exercice de présentation de rapports [500 caractères maximum]*

---

### C. État du couvert terrestre

24. Compte tenu des travaux menés sur les méthodologies requises pour utiliser efficacement le sous-ensemble d'indicateurs d'impact (voir le document ICCD/CST/(S-2)/7) et des conclusions préliminaires de l'examen scientifique collégial sur le perfectionnement de l'ensemble d'indicateurs d'impact (voir le document ICCD/CST(S-2)/INF.1), le CST a noté, à sa deuxième session extraordinaire, que deux grandes options avaient été distinguées pour la communication de données sur l'état du couvert terrestre, à savoir: a) celles fondées sur des indicateurs dérivés de cartes de l'état du couvert terrestre et de l'occupation des terres; et b) celles mettant en jeu des indicateurs biophysiques (également appelés indicateurs écosystémiques). L'utilisation d'indicateurs biophysiques a été préconisée. Néanmoins, compte tenu des différents niveaux de capacité technique des pays parties touchés et des délais très courts d'application, fixés à 2012, il a été recommandé d'adopter provisoirement une approche stratifiée pour la communication de données sur l'état du couvert terrestre. Ainsi, il sera possible de commencer à travailler sur la base des données déjà disponibles sur le couvert terrestre et, à mesure qu'augmenteront les capacités techniques, les pays pourront fournir des rapports et des cartes plus détaillés reflétant les autres variables, par exemple les types d'utilisation des terres, ainsi que des mesures du couvert végétal et des données sur la production et la biomasse, selon le type de couverture considéré.

25. Les pays sont donc invités à fournir si possible, selon leurs capacités, des données sur les deux paramètres proposés, soit le couvert (ou la couverture) terrestre et la productivité/production des terres. Ceux qui disposent de capacités plus restreintes pourront se contenter de présenter des données sur le paramètre de base, le couvert (la couverture) terrestre.

#### 1. Modèle de rapport pour le paramètre de mesure de base, le couvert (la couverture) terrestre

<b>RENSEIGNEMENTS D'ORDRE GÉNÉRAL SUR L'ENTITÉ CONCERNÉE</b>	
Pays concerné	
Nom et prénom(s) de la personne présentant le rapport	
Administration responsable et coordonnées	
<b>Objectif(s) stratégique(s) de la Convention au(x)quel(s) se rapporte l'indicateur</b>	
Objectif stratégique 2: Améliorer l'état des écosystèmes	
<b>Indicateur de base S-5</b>	
Maintien ou amélioration de la fonction des écosystèmes, y compris de la productivité/production primaire nette	
<b>Intitulé de l'indicateur</b>	



**IX. État du couvert terrestre****Paramètres de mesure****Couvert terrestre*****Comprendre l'indicateur***

Le couvert terrestre, qui désigne la couverture (bio)physique observée de la surface de la terre, est généralement résumé aux éléments qui le caractérisent (sol nu, eau, prairies, formations arbustives, forêts et terres cultivées). Bien qu'on les confonde souvent, le couvert terrestre est distinct de l'occupation des terres qui concerne la façon dont les terres sont utilisées, c'est-à-dire la fonction socioéconomique (agriculture, protection de l'environnement, occupation urbaine) qui est ou non associée à un couvert terrestre spécifique à un moment donné. Par exemple, le couvert terrestre d'une zone agricole peut être du sol nu à un moment et une culture de rythme annuel à un autre, de même qu'une zone de forêts peut être dépourvue de couvert forestier juste après avoir été exploitée. L'évaluation du couvert terrestre peut être faite par télédétection, ce qui n'est pas le cas de nombreuses formes d'utilisation des terres et des changements d'affectation des terres. L'exploitation écologique de terres agricoles ou d'autres types d'exploitation des terres sont un élément de l'utilisation des terres pouvant affecter le couvert terrestre, mais ne correspondent pas en soi à un type de couvert terrestre.

***Données requises***

Une évaluation préliminaire du couvert terrestre peut être obtenue à l'aide de séries chronologiques de données statistiques ou cartographiées sur l'emplacement et l'étendue des différentes classes de couvert terrestre. Ces données peuvent être tirées de sources multiples, y compris des techniques traditionnelles de cartographie, de photographies aériennes et de différentes méthodes de télédétection. Toutefois, pour évaluer le maintien de l'état des écosystèmes, il faut pouvoir évaluer les variations du couvert terrestre dans le temps et donc disposer de séries chronologiques de données comparables. Or, comme les données provenant de différentes sources sont exploitées selon des méthodes différentes de classification du couvert terrestre et également sur la base de différentes classes et définitions, elles ne sont que rarement directement comparables. Il peut donc être extrêmement difficile de compiler des données chronologiques valides et comparables pour évaluer les variations du couvert terrestre.

***Sources des données*****Capteurs satellitaires**

NOAA KLM/AVHRR Résolution spatiale: 1,1 km; fauchée: 3.000 km; fréquence de passage: 1 jour; date de lancement: 1978

SPOT VEGETATION Résolution spatiale: 1,15 km au nadir; fréquence de passage: 1 jour; date de lancement: 1986

Terra/MODIS Résolution spatiale: bandes 1 et 2: 250 m, bandes 3 à 7: 500 m et bandes 8 à 36: 1 km; fréquence de passage: quasi quotidienne; date de lancement: 2000

Landsat/TM et ETM+ Résolution spatiale: 15 m (mode panchromatique) ou 30 m (mode multispectral); fréquence de passage: 16 jours; dates de lancement: Landsat TM 4 et 5, 1982 et 1984, Landsat ETM+: 1999

Landsat/MSS Résolution spatiale: Landsat 1 à 3: 56 m x 79 m, Landsat 4 et 5: 68 m x 82 m; fréquence de passage: Landsat 1 à 3: 18 jours, Landsat 4 et 5: 16 jours; dates de lancement: 1972, 1975, 1978, 1982, 1984

ENVISAT-1/MERIS Résolution spatiale: terres et côtes: 260 m x 300 m; fréquence de passage: 3 jours; date de lancement: 2002

IKONOS-2 Résolution spatiale: 1 m (mode panchromatique) ou 4 m (mode multispectral); fauchée: 11,3 km; fréquence de passage: 1 à 3 jours; date de lancement: 1999

**Bases de données**

Base de données GLC2000: <http://bioval.jrc.ec.europa.eu/products/glc2000/glc2000.php>

Global Land Cover Facility: <http://glcf.umiacs.umd.edu>

MODIS Land Cover: <http://www-modis.bu.edu/landcover>

NASA Global Land Use Database: [http://gcmd.nasa.gov/records/GCMD\\_SAGE\\_IAMDATA.html](http://gcmd.nasa.gov/records/GCMD_SAGE_IAMDATA.html)

Global Land Cover Characterization (GLCC) database: <http://landcover.usgs.gov/landcoverdata.php>

Pan-European Land Cover Monitoring project (PELCOM): <http://afoludata.jrc.ec.europa.eu/index.php/dataset/detail/6>

Évaluation des ressources forestières mondiales de la FAO: (<http://www.fao.org/forestry/fra/remotesensingsurvey/en/>)

Global Terrestrial Observing system (GTOS): [www.fao.org/gtos/](http://www.fao.org/gtos/)

<http://www.fao.org/nr/lada>

[http://apdrc.soest.hawaii.edu/datadoc/gpcc\\_1.htm](http://apdrc.soest.hawaii.edu/datadoc/gpcc_1.htm)

<http://www.landcover.org/data/gimms>

---

**Termes pertinents du glossaire:** «agrégation», «analyse des données», «couvert terrestre (couverture terrestre)», «déboisement», «désertification», «désertification, dégradation des terres et sécheresse (DDTS)», «données», «échelle de temps», «ensemble de données», «Évaluation de la dégradation des terres arides (LADA)», «évaluation des ressources forestières mondiales (FRA)», «exactitude», «indicateur», «indice amélioré de végétation», «métadonnées sur les indicateurs», «méthode de collecte», «NDVI agrégé», «organisme chef de file», «paramètre de mesure», «radiomètre (AVHRR)», «résolution spatiale», «source de données», «système de classification de l'occupation du sol (LCCS)» (établi par la FAO), «télédétection», «terre agricole», «utilisation des terres», «validation sur le terrain (vérité de terrain)».

---

**Section 1 – Méthodologie et données requises***Méthode utilisée pour la classification du couvert terrestre? [500 caractères maximum]*

--

*Données utilisées pour le calcul de l'indicateur?*

Sources des informations et dates	<i>Indiquez les sources d'où ont été extraites les informations fournies (ajoutez autant de lignes que nécessaire)</i>
	1.
	2.
	3.

*Périodes couvertes par les séries de données (dates de début et de fin et/ou durée en années, mois, jours)*

--

*Méthodes de surveillance ou d'enquête et calculs utilisés?*

--

*Fréquence d'enregistrement des données? (horaire, quotidienne, mensuelle, annuelle, etc.)*

--

*Couverture géographique**Aire géographique couverte par les données? Aux fins de l'établissement de rapports nationaux, l'indicateur couvert terrestre doit être communiqué pour les zones touchées. Veuillez préciser si les informations fournies pour cet indicateur reposent sur:*

	Des statistiques nationales: La totalité ou une grande partie (plus de 70 %) du territoire national est touchée par la DDTS
	Des statistiques nationales: Des parties seulement du territoire national sont touchées par la DDTS mais il n'existe pas de données désagrégées pour les zones touchées
	Des données désagrégées pour les seules zones touchées par la DDTS

*Veillez préciser la délimitation (provinces, états ou districts) des seules zones touchées par la DDTS, et indiquer selon quels critères sont déterminées les zones touchées (s'ils sont différents des critères décrits dans le modèle pour la détermination des zones touchées)*

*Indiquez l'échelle géographique la plus petite à laquelle correspondent les données*

*Pour les données issues de la télédétection, les observations sont-elles validées sur le terrain et révisées périodiquement? Veuillez fournir des indications sur les opérations de vérification au sol [500 caractères maximum]*

*Assurance de la qualité des données (mesures et contrôles effectués pour garantir la qualité des données)? [500 caractères maximum]*

*Nom de l'organisme chargé de recueillir les données et/ou de la personne à contacter*

**Section 2 – Résultats/valeurs**

*Classes de couvert terrestre dans votre pays? Si elles diffèrent de celles du système de classification de l'occupation du sol (LCCS) établi par la FAO, veuillez fournir le plus d'informations possibles sur ce qui les rapproche des classes du LCCS. Voir le Guide méthodologique pour de plus amples informations sur les classes de couvert terrestre.*

*Étendue approximative de chaque classe de couvert terrestre? Le couvert terrestre, qui désigne la couverture physique et biologique observée de la surface de la Terre, inclut des surfaces végétales et abiotiques naturelles et/ou artificielles. Généralement, il est résumé à des classes (sol nu, eau, prairies, formations arbustives, forêts et terres cultivées par exemple) mais les ensembles de données constitués au niveau national peuvent inclure des classes plus spécifiques du pays. Veuillez fournir les informations disponibles pour les années indiquées en donnant, dans chaque colonne, le nom de la classe tel qu'il figure dans le système de classification utilisé dans votre pays. Ajoutez au besoin des colonnes supplémentaires.*

Année	Couvert terrestre classe 1 <i>(Donnez le nom tel qu'il figure dans le système utilisé dans votre pays)</i>		Couvert terrestre classe 2		Couvert terrestre classe 3		Couvert terrestre classe 4		Couvert terrestre classe 5		Couvert terrestre classe 6		Total	
	ha	%	ha	%	ha	%	ha	%	ha	%	ha	%	ha	%
2008														
2009														
2010														
2011														
2012														
2013														
2014														
2015														
2016														
2017														
2018														

*Si aucune information ne peut être donnée pour le tableau ci-dessus, veuillez fournir les informations les plus récentes sur l'étendue de chaque classe de couvert terrestre*

Année	Couvert terrestre classe 1 <i>(Donnez le nom tel qu'il figure dans le système utilisé dans votre pays)</i>		Couvert terrestre classe 2		Couvert terrestre classe 3		Couvert terrestre classe 4		Couvert terrestre classe 5		Couvert terrestre classe 6		Total	
	ha	%	ha	%	ha	%	ha	%	ha	%	ha	%	ha	%
2000														
2001														
2002														
2003														
2004														
2005														
2006														
2007														

*Si possible, veuillez joindre une carte ou un graphique faisant apparaître l'étendue de chaque type de couverture terrestre. Inclure si possible un fichier de formes (à faible résolution, par exemple >1:250 000) ou une carte à très haute résolution avec des sous-classes (par exemple >1:250 000)*

---

**Section 3 – Interprétation**

*Veillez donner une interprétation des chiffres, graphiques et cartes (grandes lignes)*

*Veillez indiquer les raisons possibles des tendances à la hausse ou à la baisse*

*Limites de l'indicateur utilisé ici?*

*Principaux enseignements tirés de cet exercice [500 mots maximum]*

---

**2. Modèle de rapport pour le paramètre de mesure additionnel:  
productivité/production des terres**

<b>RENSEIGNEMENTS D'ORDRE GÉNÉRAL SUR L'ENTITÉ CONCERNÉE</b>	
Pays concerné	
Nom et prénom(s) de la personne présentant le rapport	
Administration responsable et coordonnées	
<b>Objectif(s) stratégique(s) de la Convention au(x)quel(s) se rapporte l'indicateur: Énoncez le ou les objectifs auxquels se rapporte l'indicateur</b>	
Objectif stratégique 2: Améliorer l'état des écosystèmes	
<b>Indicateur de base S-5</b>	
Maintien ou amélioration de la fonction des écosystèmes, y compris de la productivité/production primaire nette	
<b>Intitulé de l'indicateur</b>	
<b><u>IX. État du couvert terrestre</u></b>	
<b>Paramètre de mesure</b>	
<b><u>Productivité des terres</u></b>	
<i>(Selon leurs capacités, les pays sont invités à présenter si possible des rapports sur la productivité des terres et le couvert terrestre. Les pays n'ayant pas de capacités suffisantes feront rapport sur le couvert terrestre.)</i>	
<b><i>Comprendre l'indicateur (définition)</i></b>	
Selon les différents systèmes de classification du couvert terrestre et de l'utilisation des sols, la productivité des terres peut désigner:	
<ul style="list-style-type: none"> <li>i) La production annuelle des principales cultures et types de végétation (tonnes par hectare de culture ou productivité primaire nette (PPN));</li> <li>ii) L'éventail des cultures (variétés recensées (nombre et pourcentage de la production totale));</li> <li>iii) La production par unité de moyen de production (eau, produits agrochimiques).</li> </ul>	
L'évolution de la productivité des terres reflète les impacts subis par les services écosystémiques et en particulier les services d'approvisionnement. La dégradation des terres se traduit par une baisse de la productivité. Celle-ci peut cependant être mesurée au moyen de tout un éventail de méthodes et de paramètres de mesure liés au contexte. Le système mondial d'informations sur les sols de l'ISRIC (Centre international de référence et d'information pédologique) a entrepris, dans le cadre d'un contrat de sous-traitance conclu avec le projet LADA (évaluation de la dégradation des terres arides) de la FAO, de construire une mesure des tendances de l'indice de verdure sur la base de séries chronologiques (1981-2006) établies par l'Université du Maryland pour le NDVI agrégé tiré des archives GIMMS (études d'inventaire, de modélisation et de surveillance planétaires).	



**Données requises**

Le traitement de l'indicateur nécessite:

- € Des séries chronologiques (au moins pluriannuelles) des valeurs de l'indice de végétation normalisé (NDVI agrégé) issues de données satellitaires à haute résolution temporelle;
- € La pluviométrie annuelle pour une série chronologique correspondante.

**Sources des données**

Les ensembles de données requis peuvent déjà être obtenus de l'évaluation mondiale de la dégradation et de l'amélioration des sols (GLADA). Les sources utilisées pour la GLADA sont les archives GIMMS (études d'inventaire, de modélisation et de surveillance planétaires) et VASCLimO 1.1 (observations de la variabilité du climat de surface).

L'ensemble de données du GIMMS est un NDVI agrégé établi à partir des images fournies par le capteur du radiomètre AVHRR, embarqué à bord des satellites de la National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA). Les données du GIMMS sont corrigées des distorsions liées à l'étalonnage des instruments, à la géométrie des images, aux aérosols d'origine volcanique et à d'autres facteurs qui n'ont aucun rapport avec l'évolution de la végétation (Université du Maryland). La résolution spatiale du produit obtenu est de 8 km. Des séries chronologiques peuvent être établies pour les périodes 2000-2007, 1981-2002 et 1981-2006. VASCLimO offre les données les plus complètes sur les précipitations mensuelles de 1951 à 2000 grâce aux relevés, soumis à des contrôles de qualité et établis sur une grille de résolution 0,5°, obtenus sur de longues périodes par 9 343 stations. Pour les années 2001-2003, ces données ont été complétées par celles du programme de réanalyse des données mis en place par le Centre mondial de climatologie des précipitations (GPCC) (Schneider *et al.*, 2008) pour obtenir des valeurs mensuelles des précipitations correspondant aux valeurs du NDVI du GIMMS.

Références:

[http://apdrc.soest.hawaii.edu/datadoc/gpcc\\_1.htm](http://apdrc.soest.hawaii.edu/datadoc/gpcc_1.htm)

<http://www.landcover.org/data/gimms>

**Termes pertinents du glossaire:** «agrégation», «analyse des données», «coefficient d'efficacité pluviale», «couvert (couverture) terrestre», «déboisement», «désertification», «désertification, dégradation des terres et sécheresse (DDTS)», «données», «écart type du NDVI», «échelle de temps», «ensemble de données», «études d'inventaire», «évaluation de la dégradation des terres arides (LADA)», «exactitude», «fraction de rayonnement solaire absorbée par les plantes (fPAR)», «indicateur», «indice de verdure», «indice NDVI agrégé», «métadonnées sur les indicateurs», «méthode de collecte», «observations de la variabilité du climat de surface (VASCLimO)», «organisme chef de file», «paramètre de mesure», «productivité primaire nette (PPN)», «radiomètre AVHRR», «résolution spatiale», «somme des valeurs du NDVI», «source de données», «télédétection», «terre agricole», «utilisation des terres», «validation sur le terrain», de modélisation et de surveillance planétaires (archives GIMMS).

**Section 1 – Méthodologie et données requises**

*Méthode utilisée pour évaluer la productivité des terres dans votre pays? [500 caractères maximum]*

*Données utilisées pour établir l'indicateur?*

Sources des informations et dates	<i>Indiquez les sources d'où ont été extraites les informations fournies (ajoutez autant de lignes que nécessaire)</i>
	1.
	2.
	3.

*Période couverte par les séries de données (dates de début et de fin et/ou durée en années, mois, jours)*

*Méthodes de surveillance et d'enquête et calculs utilisés?*

*Fréquence d'enregistrement des données (horaire, quotidienne, mensuelle, annuelle, etc.)?*

**Couverture géographique**

*Aire géographique couverte par les données? Aux fins de la présentation de rapports nationaux, l'indicateur productivité des terres doit être communiqué pour les zones touchées. Veuillez préciser si les informations fournies pour cet indicateur reposent sur:*

	Des statistiques nationales: La totalité ou une grande partie (plus de 70 %) du territoire national est touchée par la DDTS
	Des statistiques nationales: Des parties seulement du territoire national sont touchées par la DDTS mais il n'existe pas de données désagrégées pour les zones touchées
	Des données désagrégées pour les seules zones touchées par la DDTS

*Pour les seules zones touchées par la DDTS, veuillez préciser la délimitation (provinces, états et districts) et indiquer selon quels critères sont déterminées les zones touchées (s'ils sont différents des critères décrits dans le modèle pour la détermination des zones touchées)*

*Indiquez l'échelle géographique la plus petite à laquelle correspondent les données*

*Pour les données issues de la télédétection, les observations sont-elles validées sur le terrain et révisées périodiquement? Veuillez fournir des indications sur les opérations de vérification au sol [500 caractères maximum]*

*Assurance de la qualité des données (mesures et contrôles effectués pour garantir la qualité des données)? [500 caractères maximum]*

*Nom de l'organisme chargé de recueillir les données et/ou de la personne à contacter*

**Section 2 – Résultats/valeurs**

*Veillez donner les noms utilisés des classes de couvert terrestre et cocher les classes de couvert terrestre pour lesquelles la productivité des terres a été évaluée et communiquer des informations. Ajoutez autant de lignes que nécessaire*

Classe de couvert terrestre	
<i>Classe 1 (donnez le nom tel qu'il figure dans le système utilisé dans votre pays)</i>	
<i>Classe 2</i>	
<i>Classe 3</i>	
<i>Classe 4</i>	
<i>Classe 5</i>	
<i>Classe 6</i>	

*Pour chaque type de couvert terrestre, veuillez donner les noms tels qu'ils figurent dans le système de classification utilisé et fournir des informations sur la productivité pour chaque classe et système d'utilisation des terres*

Année	Couvert terrestre classe 1 <i>(Donnez le nom tel qu'il figure dans le système utilisé dans votre pays)</i>		Couvert terrestre classe 2		Couvert terrestre classe 3		Couvert terrestre classe 4		Couvert terrestre classe 5		Couvert terrestre classe 6		Total	
	t/ha	Nbre ou %	t/ha	Nbre ou %	t/ha	Nbre ou %	t/ha	Nbre ou %	t/ha	Nbre ou %	t/ha	Nbre ou %	t/ha	Nbre ou %
2008														
2009														
2010														
2011														
2012														
2013														
2014														
2015														
2016														
2017														
2018														

*t/ha = tonnes par hectare*

*# = nombre d'espèces, % = principale culture en pourcentage de la production totale*

*Si aucune information ne peut être donnée pour le tableau ci-dessus, veuillez fournir les informations les plus récentes sur la productivité pour chaque classe de couvert terrestre/système d'utilisation des terres*

Année	Couvert terrestre classe 1 (Donner le nom tel qu'il figure dans le système utilisé dans votre pays)		Couvert terrestre classe 2		Couvert terrestre classe 3		Couvert terrestre classe 4		Couvert terrestre classe 5		Couvert terrestre classe 6	
	t/ha	Nbre ou %	t/ha	Nbre ou %	t/ha	Nbre ou %	t/ha	Nbre ou %	t/ha	Nbre ou %	t/ha	Nbre ou %
2000												
2001												
2002												
2003												
2004												
2005												
2006												
2007												

*t/ha = tonnes par hectare*

*# = nombre d'espèces, % = principale récolte en pourcentage de la production totale*

*Si possible, veuillez joindre une carte ou un graphique faisant apparaître la productivité de chaque classe de couvert terrestre/système d'utilisation des terres. Inclure si possible un fichier de formes (à faible résolution, par exemple >1:250 000) ou une carte à très haute résolution avec des sous-classes (par exemple <1:250 000)*

*Veuillez fournir une évaluation de la productivité de chaque classe de couvert terrestre/système d'utilisation des terres en donnant le nom correspondant au système de classification utilisé*

Classe de couvert terrestre	En hausse	En baisse	Stable	Pas de données/ pas connu
<i>Classe 1 (Donnez le nom tel qu'il figure dans le système utilisé dans votre pays)</i>				
<i>Classe 2</i>				
<i>Classe 3</i>				
<i>Classe 4</i>				
<i>Classe 5</i>				
<i>Classe 6</i>				
<i>Autres (veuillez préciser)</i>				

*Principales questions auxquelles l'indicateur de productivité des terres apporte des éléments de réponse? Veuillez vous reporter aux priorités nationales en matière de politique et de communication sur la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse (DDTS)*

---

**Section 3 – Interprétation**

*Veillez donner une interprétation des chiffres, graphiques et cartes (grandes lignes)*

*Veillez indiquer les raisons possibles des tendances à la hausse ou à la baisse*

*Quelles sont les limites de l'indicateur utilisé ici?*

*Principaux enseignements tirés de cet exercice [500 mots maximum]*

---

### III. Conclusions et recommandations

26. Après avoir examiné le présent document ainsi que le document ICCD/COP(10)/CST/INF.6, qui contient un guide méthodologique de la présentation de rapports sur les deux indicateurs d'impact imposés et les paramètres de mesure correspondants, ainsi que le document ICCD/COP(10)/INF.9, qui contient un glossaire des termes et des définitions utilisés entre autres pour la formulation du sous-ensemble d'indicateurs d'impact.

27. Considérant :

a) Que les modèles de rapports sur les indicateurs d'impact à utiliser par les pays parties touchés ont été mis au point et testés dans le cadre d'exercices pilotes de suivi des indicateurs d'impact au niveau national; et

b) Que les enseignements, conclusions et recommandations issus de cet exercice seront disponibles après la dixième session de la Conférence des Parties.

28. Le CST souhaitera peut-être recommander que la Conférence des Parties:

a) Adopte à titre provisoire les modèles de rapports contenus dans ce document;

b) Confie au secrétariat le soin de les perfectionner en vue de leur utilisation lors de la deuxième partie du quatrième processus d'établissement de rapports et d'examen sur la base des conclusions et des recommandations issues de l'exercice pilote de suivi des indicateurs d'impact;

c) Prie le secrétariat de faire traduire dans toutes les langues des Nations Unies et de publier sur le site Web de la Convention le guide méthodologique de l'établissement de rapports sur les deux indicateurs d'impact imposés et les paramètres de mesure correspondants contenu dans le document ICCD/COP(10)/CST/INF.6 ainsi que le glossaire de termes et de définitions contenus dans le document ICCD/COP(10)/INF.9;

d) Prie le secrétariat de fournir des directives et un modèle générique pour la présentation de rapports sur les autres indicateurs d'impact qui ont été provisoirement acceptés à la neuvième session de la Conférence des Parties mais dont l'utilisation est considérée comme facultative dans les rapports des pays touchés.